

Diagonales : Subsidiarité

10-11-2015

"A l'avenir, toutes les questions qui ne mettent pas en jeu directement la responsabilité ministérielle ou qu'aucun texte, décret ou règlement n'impose expressément de soumettre à ma signature, devront être réglés sans mon intervention. Afin de lever toute incertitude à ce sujet, [...] les directions de l'administration centrale me soumettront le 1er décembre 1915 au plus tard un programme de décentralisation et de simplification." Ainsi s'exprime le général Gallieni, il y a exactement un siècle, au lendemain de son arrivée à la tête du ministère de la Guerre.

"La confiance n'exclut pas le contrôle." Lénine

Jean-Jacques
Salomon

jjsalomon@oomark.com